

Choisy-le-Roi : le nouveau député (LREM) tient sa première permanence

>[Île-de-France & Oise](#)>[Val-de-Marne](#)>[Orly](#)|Agnès Vives @VivesAgnès|01 octobre 2017, 12h12|0



Jean-François Mbaye, député LREM du Val-de-Marne dans sa permanence à Choisy-le-Roi LP/Agnès Vives

Jean-François Mbaye recevait pour la première fois le public ce vendredi soir dans son local. Il a déjà tenu des permanences mobiles à Créteil et Orly. Il est 19 h 30. Le local est encore éclairé. Jean-François Mbaye parle places en crèche, droit au logement... Ce vendredi soir, [le nouveau député \(LREM\) de la 2^e circonscription](#) (Créteil, Choisy-le-Roi, Orly) reçoit le public, sur rendez-vous, dans sa nouvelle permanence au 38, rue du Docteur-Roux à Choisy-le-Roi. Trouver ce local n'a pas été simple. C'est Jacqueline Eude-Dürler, sa suppléante, habitante de Choisy, qui a arpenté les rues pour trouver le bon lieu. « Entre les agences qui réclament des frais de dossier de 3 000 €, les propriétaires privés qui ont peur d'avoir le lieu dégradé... ce n'est pas facile », confie le député. Chaque vendredi, le parlementaire a décidé d'« aller sur le terrain », entre les permanences mobiles, à Créteil, à la maison des associations, prêtée par la municipalité,

à Orly en mairie et son local à Choisy. « Le député doit être visible. Sur cette circonscription, les gens n'ont pas forcément l'habitude. C'est ça le changement. » Outre ses rendez-vous, le Cristolien d'origine prévoit d'y travailler tous les lundis et vendredis, et parfois certains jeudis matins. « Je veux que cet endroit serve de laboratoire citoyen, de lieu d'échange transpartisan », explique-t-il. « Et intergénérationnel », ajoute sa suppléante. Après avoir reçu le MoDem de Créteil, ce sont les élus de droite et du centre de Choisy qu'il doit rencontrer le 9 octobre. « Dans une circonscription, on doit travailler avec tout le monde sur des projets, et pas que pour les gens de la République en marche », poursuit Jean-François Mbaye. Bien sûr, au cours de ces rendez-vous, les sujets du moment, baisse des APL, suppression des contrats aidés... sont parfois venus sur la table. « Il y a tout un travail de pédagogie à faire, assène-t-il. Ce n'est pas une suppression mais un rééquilibrage du dispositif. »